

Avant-propos



Pour qui a visité les Usines PHILIPS Belges de Louvain, suivi la construction des récepteurs et assisté aux contrôles multiples et méticuleux de tous les éléments qui entrent dans la fabrication des châssis et des accessoires, la qualité des récepteurs Philips ne fait pas de doute.

Pour qui possède un Philips depuis des mois ou depuis des années, pour qui vend les Philips et en assure le service, cette qualité unique, corollaire du souci de perfection, est proverbiale.

Le récepteur Philips — récepteur de qualité — est un produit de fabrication belge. Il comporte les perfectionnements techniques les plus modernes et les plus sûrs. Il est construit par une main-d'œuvre belge dont l'habileté est depuis longtemps reconnue.

UNE NOUVELLE PERFORMANCE PHILIPS

Pour augmenter encore les possibilités de vente de nos Distributeurs Officiels et de nos Revendeurs, un grand effort vient d'être fait. Nous offrons au public, par leur intermédiaire, à des prix extrêmement intéressants, une nouvelle série de récepteurs : la « SERIE 3 ETOILES ».

Ces nouveaux récepteurs possèdent, outre les qualités inhérentes à la marque, les trois perfectionnements fondamentaux qui justifient cette appellation « SERIE 3 ETOILES ».

1^{re} étoile. — Une réception inégalée des ondes courtes.

2^e étoile. — Une automaticité idéale dans la recherche des stations.

3^e étoile. — Une musicalité encore meilleure que celle qui a fait le succès de nos dernières séries.

Le présent Philips Bulletin constitue le « Vade Mecum du parfait revendeur des récepteurs de la « SERIE 3 ETOILES ». Il contient les renseignements complets permettant de mettre en valeur toutes leurs qualités. Il vous sera précieux et c'est pourquoi vous le conserverez soigneusement.

UNE POLITIQUE DE VENTE BASEE SUR UNE PHILIPS RADIO CONVENTION RENFORCEE

Avant de terminer cette préface, il me semble indiqué de me référer, une fois de plus, à la « Philips Radio Convention », en vigueur depuis 1935, base de toute la collaboration de Philips avec sa fidèle clientèle. Vous connaissez, Ami Revendeur, les conventions rigoureuses que nous nous sommes mutuellement engagés à respecter, vous savez combien elles ont été scrupuleusement observées en ce qui nous concerne et combien elles contribuent, malgré les vicissitudes du moment, à l'assainissement de notre marché.

Nous avons estimé que le moment était venu de renforcer cette idée de Philips Radio Convention en la complétant par un système de primes progressives accordées uniquement aux revendeurs installés et inscrits au registre du commerce qui auront assuré pendant tout le cours de la saison le respect du prix de vente et un bon « service » à leur clientèle.

DE SOLIDES BASES DE SUCCES

Un programme techniquement imbattable, une politique commerciale saine, exempte d'aléas pour le revendeur, sont les raisons qui vous feront vendre avec enthousiasme les nouveaux récepteurs Philips 1939 — SERIE 3 ETOILES — et vous communiqueront un optimisme raisonné et de bon aloi, issu de la parfaite confiance dans nos produits et dans nos méthodes.

Une saison nouvelle s'ouvre pleine de promesses. Nous formons le vœu qu'elle soit aussi et même plus prospère que celles que vous avez vécues jusqu'à présent.

J.-B. VINK,

Administrateur-Délégué de Philips, S. A. Belge